



Installation du Conseil Municipal dimanche 24 mai 2020

DOSSIER INSTALLATION « CONFINÉE » DU CONSEIL MUNICIPAL

CONFINEMENT
LES KANFENOIS ONT
RESPECTÉ LES MESURES
SANITAIRES

FIBRE
LES PRÉ-RACCORDEMENTS
SONT TERMINÉS

COMMERCE
LA MAGIE DU RAVIOLI
OUVRE EN SEPTEMBRE

Le premier tour de l'élection municipale 2020 s'est déroulé le 15 mars dans des conditions particulières suite à la pandémie du coronavirus.

Pour assurer la protection sanitaire des électeurs ainsi que des membres du bureau de vote, les locaux ont été aménagés suivant le protocole sanitaire établi par le gouvernement.

Un sens de circulation obligatoire, du gel hydro alcoolique en libre utilisation, des isoloirs retournés sans rideau avaient été mis en place et l'usage d'un stylo personnel recommandé pour la signature du registre.

Au total 361 Kanfenois se sont déplacés aux urnes ce qui représente 37,6 % de participation soit 7% de moins que la moyenne française.

L'unique liste « Poursuivre le développement de Kanfen » a remporté le suffrage avec une adhésion à 92,52 %.

« MAIRE, C'EST LE PLUS BEAU DES MANDATS »

Denis BAUR

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Deux jours après le premier tour des élections municipales, la France a été confinée et l'État a acté le prolongement du mandat des élus sortants, pour quelques semaines.

C'est pourquoi, le premier conseil municipal a eu lieu seulement le 24 mai 2020 à l'espace socioculturel, avec un nombre d'invités très limité et dans le respect des distanciations sociales.

Après l'installation du conseil municipal, M. Denis Baur a été élu maire de Kanfen à l'unanimité et c'est son épouse Gabrielle, émue, qui a eu l'honneur de lui remettre l'écharpe aux glands d'or sous les applaudissements chaleureux de l'assemblée.

Dans son discours, M. le Maire a précisé les grands axes pour les 6 ans à venir. Ce mandat sera essentiellement centré sur la création de nouveaux services de proximité, en commençant par la construction d'un pôle santé. L'environnement restera aussi au cœur de l'action municipale avec la réalisation d'un parc « Cœur de village » et diverses actions en faveur de la nature. Pour sensibiliser



L'équipe municipale composée de 6 élus sortants dont l'expérience sera combinée à la dynamique des 9 nouveaux membres. Paritaire et multigénérationnelle elle prendra à cœur les enjeux de demain en ayant pour objectif l'amélioration du cadre de vie des Kanfenois

LE CONSEIL MUNICIPAL

Denis BAUR - Maire

Les Adjoints

Didier NICLOUX

Sabrina MANCINI

Roland DI BARTOLOMÉO

Les Conseillers délégués

Nadine GROSJEAN

Alain NOWAK

Jean-Charles VARNIER

Les Conseillers

Laure BASTIEN

Audrey DEUWEL

Emmanuel GRÉGORIS

Didier KAIZER

Déborah LANGMAR

Sébastien MARIAGE

Isabelle RENOIR

Stéphanie SALVUCCI

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SUITE À L'ÉLECTION DU 15 MARS, ET DANS LE RESPECT DES MESURES DE DISTANCIATION, L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL A EU LIEU DIMANCHE 24 MAI À L'ESPACE SOCIOCULTUREL.

chacun à cette nouvelle préoccupation environnementale, M. le Maire n'oublia pas de nous rappeler une célèbre citation du Pape François : « Dieu pardonne toujours, l'homme parfois, la nature jamais ». La réhabilitation du presbytère fera également l'objet d'une étude.

Denis Baur a aussi mis à l'honneur l'engagement de Roland Di Bartoloméo, qui œuvre pour la commune depuis 37 ans. Il remercia enfin les nouveaux et anciens élus pour leur dévouement dans le développement du village. Ce fut ensuite au tour des adjoints d'être élus, également

à l'unanimité :

- M. Nicloux Didier 1^{er} adjoint chargé des travaux
- Mme Mancini Sabrina 2^e adjointe chargée Vie associative, écoles, périscolaire
- M. Di Bartoloméo Roland 3^e adjoint chargé de l'urbanisme et du cadre de vie.

Après la remise des écharpes aux adjoints par Monsieur le Maire, le conseil se termina sans le traditionnel verre de l'amitié afin de respecter les mesures sanitaires...



Photo de gauche :
Vue d'ensemble du premier conseil municipal.

Photo de droite :
M. le Maire, Denis Baur entouré de ses 3 adjoints. Mme Sabrina Mancini, M. Didier Nicloux et M. Roland Di Bartoloméo.

KANFEN CONFINÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19

Le commerce local au service des habitants confinés.



À compter du lundi 16 mars, à la demande du président de la République, les Français sont confinés chez eux, seuls ou avec leurs enfants pour éviter la propagation du virus.

La période de confinement a démarré le 17 mars pour se terminer le 11 mai. Celle-ci a profondément modifié les conditions de vie des Kanfenois. Avec des vécus très différents : activité réduite,

chômage partiel, télétravail forcé pour la majorité des employés de bureau ou travail sur site ; mais aussi difficultés engendrées par la garde d'enfants et le suivi scolaire. Les habitants ont respecté la contrainte d'assignation à domicile et ont donc limité leurs déplacements, nos commerçants ont donc dû faire face à une forte augmentation de l'afflux de la clientèle.



DISTRIBUTION DE MASQUES

La commune a réagi rapidement.



À l'instar d'une très grande majorité de communes, la municipalité a passé commande de masques afin de doter la population de ce moyen de protection contre la propagation du virus. Dans un premier temps, une distribution d'un masque tissu et de deux masques chirurgicaux a été effectuée au domicile des personnes les plus fragiles, à savoir âgées de plus de 65 ans.

TÉMOIGNAGE



M. GROUBER,
gérant de
l'Arpente Vert

Comment avez-vous vécu la période de confinement (gestion des approvisionnements, nombre de clients, stress...) ?

Pendant toute la période de confinement, nous étions présents quasiment à 3 tous les matins jusqu'à midi pour gérer l'approvisionnement du magasin et faire face à l'afflux important de clients, et l'après-midi notre employé a pris le relais.

Nous avons enregistré une affluence record pendant toute la période.

Nous n'avons eu aucun problème avec notre réapprovisionnement, du fait que nous travaillons en circuit court avec des producteurs locaux qui produisent également dans leurs fermes et qui nous livrent très régulièrement les différents produits.

Photo ci-dessus : clients et boucher sont masqués pas mesure sanitaire

Photo ci-contre : l'affluence était quotidienne devant les commerces kanfenois, dans le respect des règles sanitaires



DISPOSITIF 2S2C : ACTIVITÉS LUDIQUES ET PÉDAGOGIQUES POUR LES ÉCOLIERS KANFENOIS

Afin de pallier la reprise limitée de l'école, la commune a adhéré au dispositif 2S2C. Sport, Santé, Culture et Civisme étaient au programme de cette fin d'année « post-déconfinement ».

À l'issue du confinement, les écoles de Kanfen ont rouvert le 25 mai suivant un protocole sanitaire strict, limitant notamment les effectifs accueillis et entraînant la mise en place d'une rotation des classes par demi-semaine. Afin de répondre aux besoins des familles sans solution de garde, la commune a souscrit au dispositif 2S2C proposé par le Ministère de l'Éducation nationale. Cette action avait pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, lorsqu'ils ne pouvaient pas être accueillis à l'école. À l'échelle nationale, environ 8 % des communes ont mis en place cette opération, et 2,5 % des élèves du premier degré y ont effectivement participé. Grâce à la réactivité et le partenariat des associations et acteurs locaux, Kanfen a été une des rares communes rurales à mettre en place ce dispositif ouvert aux enfants de l'école primaire sur la base du volontariat.

Le dispositif a rencontré un franc succès et a permis à 30 écoliers kanfenois de s'initier à une palette d'activités à visée pédagogique et ludique : découverte de l'histoire du village et d'œuvres artistiques, initiation à l'anglais, au karaté et au tai chi. Une continuité dans l'accueil des enfants et le respect des mesures sanitaires étaient assurés tout au long de la journée par une animatrice de l'association ECLOS.

L'engagement de personnes qualifiées pour prendre en charge les enfants et assurer des activités de qualité était un prérequis pour la mise en place du dispositif. Les associations et autres acteurs locaux contactés ont de suite répondu présents. Outre leur qualification pour la prise en charge des enfants, il faut également souligner leur participation bénévole qui a permis la gratuité du dispositif pour les familles. Par ailleurs, une aide financière de l'État de l'ordre de 110 euros



par jour a permis la rémunération de l'animatrice de l'association ECLOS présente à la journée.

Le dispositif a pris fin prématurément suite à la reprise de l'école pour tous à temps plein le 22 juin, mais a sans nul doute permis de susciter des vocations pour les activités extrascolaires des enfants.





FIBRE OPTIQUE

Le pré-raccordement des habitations est achevé

Depuis juin, des techniciens effectuent le pré-raccordement des habitations à la fibre optique. Il est utile de rappeler la procédure de ces opérations en cours de réalisation.

Lors de la réunion publique de présentation du déploiement de la fibre optique sur notre commune, les habitants ont été invités à demander un pré-raccordement afin de planifier l'intervention des services. Cette demande devait être effectuée en ligne sur le site de Moselle Fibre avant le 17 juillet 2019.

Les Kanfenois qui ont demandé un pré-raccordement à Moselle-Fibre ont été contactés par téléphone par les entreprises prestataires pour réaliser cette opération.

Ce pré-raccordement consiste à l'installation du câble optique chez l'habitant et la pose d'une Prise Terminale Optique. Le parcours du câble optique depuis la rue emprunte généralement le même chemin que le câble cuivre Orange (téléphone).

Si le technicien ne parvient pas à tirer le câble optique dans la gaine existante, cela signifie que cette dernière est obstruée ou cassée. Dans ce cas, le technicien précisera s'il s'agit d'un problème sur le domaine public ou sur le domaine privé.

• **Si le problème est localisé sur le domaine public** : la réparation sera mise en œuvre dans un délai estimé à 3 mois à compter de la souscription d'abonnement auprès du fournisseur d'accès à internet. Dans de rares cas, le délai pourrait dépasser les 3 mois.

• **Si le problème est localisé sur le domaine privé** : la réparation sera à



la charge du propriétaire du logement. Dans les 2 cas, le raccordement sera mis sous le statut « échec » jusqu'à réparation de la gaine.

Dans le cas où le pré-raccordement échoue, il ne sera pas possible de prévoir un second rendez-vous. Il conviendra alors d'attendre l'ouverture commerciale du réseau pour solliciter un raccordement auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

Les Kanfenois n'ayant pas souscrit au pré-raccordement, ou ceux dont le pré-raccordement a échoué, doivent demander le raccordement à la fibre directement auprès d'un fournisseur d'accès à internet **au moment de la commercialisation**.

La commercialisation ne se fera pas avant l'achèvement total des pré-raccordements et de la vérification du réseau, soit en fin septembre, début octobre.

Moselle Fibre communiquera par flyers distribués dans chaque boîte à lettres la date de début de commercialisation ainsi que la liste des opérateurs présents sur le marché.

Aujourd'hui, Orange et SFR seront présents sur le marché. Bouygues devrait les rejoindre en fin d'année.

Photo du haut :
le technicien raccorde le câble venant d'une habitation au réseau fibre optique situé dans la rue.

Photo ci-contre :
le technicien, après avoir passé le câble dans l'ancienne gaine du téléphone, installe la prise de la fibre optique chez l'habitant.



PARC PAYSAGER PÉDAGOGIQUE

La première phase du parc paysager pédagogique s'est achevée cet été

Comme vous avez peut-être pu le remarquer au détour d'une promenade dans le village aux alentours du city stade, l'aménagement du parc paysager pédagogique commence à prendre forme avec l'achèvement de la phase 1.

Ce projet de parc paysager et pédagogique a été découpé en 2 phases : la phase 1 étant dédiée à la réalisation du terrain de pétanque et des chemins piétonniers, la phase 2 regroupant les éléments d'aménagements paysagers. Le coût des deux premières phases est de 170 440 € HT avec respectivement 127 980 € HT pour la phase 1 et 42 460 €

HT pour la phase 2.

La commune a bénéficié de diverses subventions pour les 2 phases de ce projet (DETR : 55 771 € – Région : 38 225 € – CCCE : 12 430 €).

Prochaine étape ? Cet automne avec l'aménagement paysager et la plantation d'arbres et arbustes. Le choix des essences d'arbres n'a pas encore été arrêté mais il est certain qu'il s'agira d'essences régionales afin de favoriser des plantations adaptées à notre climat et respecter la biodiversité locale. Afin de ne pas oublier la vocation pédagogique de ce parc

pour les plus jeunes d'entre nous, de petites pancartes décrivant les caractéristiques propres à chaque espèce seront installées.

Une phase 3 est actuellement à l'étude par la Commission de l'Urbanisme. La réflexion porte notamment sur l'installation de mobilier urbain, l'implantation d'un amphithéâtre de plein air ou encore l'aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales. La mise en œuvre de cette troisième phase pourrait être programmée pour 2021.



LA MAGIE DU RAVIOLI

L'Italie s'invite à Kanfen !

À la mi-septembre un nouveau commerce ouvrira ses portes à Kanfen : la « Magie du Ravioli ».

Trop à l'étroit dans ses locaux actuels, la gérante a contacté la mairie pour s'installer dans la nouvelle cellule commerciale sur la totalité du 2^e niveau soit 100 m².

La nouvelle cellule commerciale vient s'adosser à celles qui apportent déjà toutes les facilités à notre territoire grâce à la présence d'autres commerces fort utiles au quotidien tels que l'épicerie locale, la boulangerie et la boucherie, et des services comme le salon de beauté et les cabinets d'infirmiers, d'orthophoniste et d'ostéopathe.

Des pâtes alimentaires, « fraîches, de fabrication artisanale, sans colorant ni conservateur » y seront proposées par Jessica Bianco, la gérante, qui avec sa salariée et trois nouveaux employés, envisage d'ajouter à ses produits habituels des formules pasta box et restauration rapide ainsi que de l'épicerie italienne

(charcuterie, fromages et vins). Elle souhaite ouvrir également un espace de dégustation sur place. Vous y retrouverez donc bientôt ses pâtes en barquettes (lasagnes, cannellonis...) ou fraîches, et bien entendu... ses célèbres raviolis !



CCCE : DISPOSITIF F.A.R.E

Fonds d'Action pour la Reprise Économique

Les 8 semaines de confinement liées à la lutte contre le Covid-19 ont très fortement impacté le secteur économique. C'est pourquoi la Communauté de Communes de Cattenom et Environs a créé FARE, un fonds exceptionnel de 750 000 € à destination des entreprises. Ce dispositif est une réponse exceptionnelle à une situation hors normes qui a impacté les acteurs économiques de notre territoire. Le montant de l'aide varie de 1 600 € à 3 600 €. Il est fonction du nombre de salariés et de la perte du chiffre d'affaires. Il repose sur les principes suivants :

- aide financière non remboursable ;

- elle s'adresse aux entreprises du territoire de la CCCE qui comptent de 1 à 20 salariés ;
- pour être éligibles, les entreprises doivent avoir subi une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50 % .
- un volet spécifique de FARE s'adresse aux personnels de santé (infirmières et aides à domicile) qui ont été en première ligne dans la lutte contre l'épidémie. Les professionnels concernés peuvent déposer une demande jusqu'au 31/12/2020.

*Plus de renseignements sur :
<https://www.ccce.fr/2020/05/fare-fonds-daction-pour-la-reprise-economique>*

KANFEN INFOS

« Nouvelle formule »

À l'occasion de ce nouveau mandat, le KANFEN INFOS se renouvelle. Il comprendra dorénavant 8 pages et sera imprimé chez un professionnel pour une plus grande qualité d'impression. Nous espérons que cette nouvelle formule vous donnera entière satisfaction !

KIMSAR : CONCERT DE NEW FOLK

Une « enfant du pays » à l'espace socioculturel samedi 12 septembre



C'est un retour sur ses terres natales pour Florence Nowak, alias Kimsar, jeune musicienne auteure-compositrice et interprète qui a grandi à Kanfen-sous-bois.

Après des études supérieures à Paris, elle a vécu en Inde où elle a découvert la musique de l'Himalaya sur

laquelle elle a écrit sa thèse d'ethnomusicologie. Elle se produit dans des ensembles très variés, aussi bien baroque que funk, pop rock et chanson française depuis dix ans en France et en Inde, elle est aussi assistante cheffe de chœur et dramaturge au Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence. Lauréate du concours La Nouvelle Onde qui récompense les 30 meilleurs talents de moins de 30 ans il y a un an puis Lauréate de « Pépinière d'artistes » 2020, elle vient d'enregistrer son premier single à Marseille où elle habite désormais. Accompagnée de Léo Achard, son batteur qui est aussi compositeur et professeur au conservatoire de Marseille, Florence sera au chant, à la flûte et à la guitare et se produira dans la salle de l'espace socioculturel de notre commune le samedi 12 septembre à 20 heures : venez découvrir son univers frais, original et attachant. *Réservation obligatoire, nombre de places limité en raison de la crise sanitaire.*

BOIS DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par le façonnage du bois de chauffage en forêt communale doivent remplir un formulaire de réservation (accompagné d'un chèque de caution) disponible en mairie jusqu'au 16/10/20 dernier délai. Le façonnage aura lieu cet hiver dans les parcelles n°22 et 28.

Le prix de vente des stères pour le bois de chauffage des produits non façonnés s'élève à 10 €.

Il n'y a plus de vente de stères façonnés cette année.

Renseignements en mairie au :

03 82 50 61 10.

L'AGENDA KANFENOIS

Samedi 12 septembre - 20 h 00

KIMSAR
Concert de New Folk

Samedi 15 septembre

Bouger à Kanfen
Assemblée Générale

Mardi 22 septembre

APE - Assemblée Générale

Samedi 31 octobre

Défilé d'Halloween
(sous réserve)

KANFEN INFOS

Directeur de la publication

Denis Baur

Rédaction

J.C. Varnier - L. Bastien - M. Baur - I. Nowak
S. Mancini - S. Citerne

Conception graphique

Commission de la communication
S. Citerne

Photos

S. Citerne (photos : sauf mention particulière)

Impression

Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 700 exemplaires

Mairie de Kanfen

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN
Tél. : 03 82 50 61 10
mairie-kanfen@orange.fr • www.kanfen.fr